



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Duree du travail

Question écrite n° 47440

Texte de la question

M. Gerard Boche attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la loi no 96-502 de juin 1996 tendant a favoriser l'emploi par l'amenagement et la reduction conventionnels du temps de travail. Il lui demande quel est, six mois apres sa promulgation, le bilan de l'application de cette loi et quelles conclusions il en tire face au drame du chomage qui n'a pas diminue en 1996.

Données clés

Auteur : [M. Boche Gérard](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47440

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 1997, page 353